

Pross Mob Édition écrite

Vol. 2, No 4

www.groupmobilisation.com

12 Avril 2021

GALT, GAZODUQ, GNL QUÉBEC, GOLDBORO, Non!

Zéro soutien aux énergies fossiles!

Marc Brullemans*, Ph.D. Biophysique,

Membre du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec

Jacques Benoit*, D.E.S.S. Développement économique communautaire

Ce texte fait partie d'une série de 15 articles qui visent à faire connaître le Plan des Chantiers de la DUC, élaborés par l'équipe de Group Mobilisation (GMob) dans le cadre de la « <u>Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique</u> », qui a été reconnue par 525 municipalités représentant 80% de la population québécoise.

DES UNIVERSITAIRES (3 de 15) – Les médias sont remplis de nouvelles pour le moins instructives sur les réelles volontés climatiques de nos gouvernements.

Tout d'abord, le gouvernement Legault a fait adopter en décembre 2019 le <u>Projet de loi 34</u>. Par cette loi, il retire Hydro-Québec du contrôle de la Régie de l'Énergie, favorise <u>l'augmentation des tarifs</u> et soustrait du regard public tous ses "projets d'investissement en infrastructures" qui pourraient nous coûter cher, comme celui servant à la <u>mégausine de liquéfaction de GNL Québec</u>.

Faut-il s'étonner que le premier ministre se soit ensuite permis de <u>vanter ce projet de gaz naturel</u>, le jour même de la présentation de son Plan vert? Soutenir un tel projet et admettre, du même souffle, son incapacité à livrer les réductions attendues de gaz à effet de serre (GES) pour la période 2020-2030 est plutôt déconcertant.

Énergie Saguenay, promu par GNL Québec, est présenté par certains comme la pierre angulaire de l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean, voire du Québec, alors que plus de 110 000 signataires s'y sont opposés et que plus de 90 % des 2 533 mémoires déposés au BAPE y sont défavorables. Nos propres mémoires ont démontré la non-pertinence du projet et les procédés douteux du promoteur. Il faut savoir que, depuis des lustres, ces sociétés sont passées maîtres dans l'art de maquiller la réalité. D'ailleurs, GNL Québec, qui chapeaute GNL Québec et Gazoduq, a même changé de nom en février dernier pour devenir la "Société en

commandite Symbio Infrastructure", espérant sans doute nous faire oublier qu'il s'agit d'une société qui investit dans le gaz naturel liquéfié fossile issu de la fracturation dite hydraulique.

Qu'à cela ne tienne, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, persiste et signe: pour lui, <u>le gaz naturel liquéfié est une «énergie propre»</u>. Et, en dépit des effets délétères du pétrole sur le climat, il a supporté des projets comme <u>Keystone XL</u> (malgré le refus annoncé de Joe Biden), <u>Teck Frontier</u> (en dépit du caractère extrêmement polluant des sables bitumineux), et il défend encore <u>la ligne 5 d'Enbridge</u> (qui menace les Grands Lacs et l'eau potable de millions d'Américains).

Comme si ce n'était pas suffisant, les accords de libreéchange, dont le Canada est signataire, risquent de jouer de tout leur poids. La poursuite de <u>Lone Pine Ressources</u> <u>contre le Canada</u>, pour avoir empêché des forages dans le fleuve devant Trois-Rivières, en est un bon exemple. Plus inquiétant encore est le <u>Traité sur la charte de l'énergie</u> qui protège les investissements étrangers dans les énergies fossiles et qui assujettit déjà un grand nombre de pays.

Et c'est sans compter les demandes répétées d'aide gouvernementale de ces compagnies multimilliardaires, comme celle de <u>925 millions de dollars de Pieridae</u> pour relancer l'usine de GNL de Goldboro, des demandes qui portent malheureusement fruit auprès des banques, comme le souligne une <u>récente étude</u>.

La réalité du réchauffement climatique commanderait d'agir bien autrement.

Quels sont les faits?

- L'utilisation des énergies fossiles est la première cause de la perturbation du cycle naturel du carbone. Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et de méthane (CH₄) qui en résultent sont les principaux contributeurs au réchauffement planétaire et, pour le CO₂, à l'acidification des lacs, mers et océans.
- Entre 70% et 75% des émissions de GES sur le territoire québécois reposent sur les filières du pétrole, du gaz naturel et un peu du charbon. Il faut donc, si l'on veut stopper le réchauffement planétaire, remplacer ces filières énergétiques par des énergies ayant une faible empreinte carbone.
- De plus, l'utilisation des énergies fossiles est la principale cause de la pollution atmosphérique, laquelle raccourcit l'espérance de vie, contribue à l'apparition de maladies graves, telles que les maladies cardiaques, les troubles respiratoires et les cancers, et causerait annuellement le décès prématuré de 3 800 Québécois.es et de 14 600 Canadien.ne.s.
- La manière la plus efficace de réduire et de viser le zéro émission carbone est la réduction à la source, c'est-àdire en évitant d'extraire le charbon, le gaz naturel et le pétrole.
- Compte tenu de son potentiel hydroélectrique et éolien, le Québec a la possibilité de décarboner entièrement son économie.

C'EST POURQUOI...

Le Soleil

 Toute subvention aux gazoducs et oléoducs et à l'extraction des hydrocarbures doit cesser. L'État doit impérativement transférer ces sommes d'abord et avant tout vers la réduction énergétique, l'efficacité énergétique, puis aux énergies renouvelables et vers la recherche qui les sous-tendent toutes trois;

Le Nouvelliste

 Pour accélérer la transformation énergétique, l'État doit imposer au secteur financier des directives claires et nécessaires, et ne pas se fier à l'autorégulation.

Concrètement, cela signifie que nos gouvernements doivent, par exemple:

- Adopter une loi visant la protection du climat et s'opposant à tout nouveau projet d'extraction, de transport, de stockage ou d'utilisation d'hydrocarbures d'origine fossile;
- Adopter une politique énergétique cohérente dans une optique de réduction et de décarbonation;
- Abolir les subventions et les incitatifs à l'investissement dans les énergies fossiles.

Nos municipalités devraient, entre autres:

 Quantifier l'utilisation des énergies fossiles sur leur territoire et identifier les diverses options de réduction et de remplacement de ces énergies.

Quant aux principales actions citoyennes, elles peuvent être, notamment, de:

- Revendiquer la nationalisation de l'ensemble des infrastructures électriques; s'assurer de leur gestion publique et démocratique, impliquant les communautés et les régions;
- Exiger que l'ensemble d'Hydro-Québec (y compris la production, le transport, la distribution et toute nouvelle filiale) soit sous le contrôle de la Régie de l'Énergie.
- Évaluer son utilisation personnelle des énergies fossiles et identifier les diverses options de réduction et de remplacement, et les appliquer dans les meilleurs délais.

À l'évidence, une sortie urgente des énergies fossiles est impérative, mais elle sera insuffisante. À défaut de respecter intégralement les capacités de la planète, un problème de soutenabilité demeure. La biocapacité a ses limites, verronsnous.

La Voix de l'Est

(Tiré de la Fiche C-DUC 2 du Plan de la DUC.)

* Membres du regroupement <u>Des Universitaires</u>

La Tribune

Grâce à la collaboration du Regroupement des Universitaires, cet article a été publié dans la page « Opinions » des éditions numériques du samedi des Coops de l'information :

Le Droit

Le Quotidien